

Quotas jurys

Les compétitions reprennent lentement, les athlètes sont impatients de concourir de nouveau la ligue à donc remodelé sont calendrier estival. Les premières compétitions régionales auront lieu en aout avec un protocole sanitaire respectant les règles du moment.

Les clubs sont inquiets et craignent de ne pouvoir respecter les quotas jurys prévus et d'être par conséquent pénalisés financièrement. Mais il faut bien dire aussi que les athlètes seront pénalisés s'ils doivent évoluer dans des conditions non réglementaires, avec des jurys incomplets ou incompetents.

La CSO maintient donc les quotas habituels dans un souci d'équité et de régularité de nos compétitions. Néanmoins compte tenu de la situation exceptionnelle, la ligue fera preuve de mansuétude et de discernement en cas de manquements.